

Pour son **15^{ème}** anniversaire
l'Association **Autour des Williams**
vous invite à participer à une soirée caritative exceptionnelle
mardi 13 mars 2018 à 19h00
Chalet des Iles

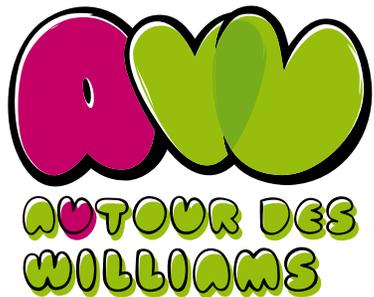
14 Chemin de Ceinture du Lac Inférieur, 75016 Paris

Nous vous donnons rendez-vous **sous une pluie d'étoiles...**

Celles de la gastronomie, Philippe Renard, Chef étoilé, Philippe Urraca, Meilleurs ouvrier de France
et David Real, President des compagnons du tour de France.

Celle de notre marraine Emmanuelle Gaume,
Celles des artistes généreux qui feront de la vente aux enchères "Art & Sport",
animée par Pierre Cornette de Saint-Cyr, un moment unique,
Celles des yeux de nos enfants porteurs du syndrome.

Par votre présence vous contribuerez à soutenir les familles, à financer la recherche
et à sensibiliser le plus grand nombre au syndrome de Williams.



Association Francophone du
Syndrome de Williams & Beuren
www.autourdeswilliams.org

Le syndrome de Williams et Beuren

est un accident génétique. Il associe, entre autres, un retard psychomoteur, un profil comportemental caractérisé par une hyper sociabilité, des manifestations cardiovasculaires, des difficultés pour se nourrir et dormir dans les premières années de vie. Il n'existe pas d'antécédent familial et il y a un risque sur 10 000 d'avoir un enfant atteint de ce syndrome. Les personnes porteuses du syndrome de Williams et Beuren sont joyeuses, très sociables et douées pour la musique.

- Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Anne-Isabelle Gutierrez :
reservation@autourdeswilliams.org
06 88 39 49 07
- Votre réservation sera effective dès réception de votre règlement par chèque à l'ordre d'Autour des Williams ou virement bancaire
- NB : en raison du nombre limité de places, nous vous invitons à réserver votre participation le plus rapidement possible et **au plus tard le 09 février 2018**

AVANTAGES FISCAUX

PARTICULIERS : 75% de votre don (prix des couverts hors coût de revient) sont déductibles de l'impôt sur le revenu dans la limite de 521€. Au-delà de cette somme, 66% de votre don sont déductibles de l'impôt sur le revenu dans la limite de 20% des revenus imposables.

ENTREPRISES : 60% de votre don (prix de la table hors coût de revient) sont déductibles de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

Soirée caritative du 13 mars 2018

Réservation en ligne : reservation@autourdeswilliams.org
ou Coupon d'inscription à retourner à "**Autour des Williams, Inscription**"
4 rue Edouard Détaillé 75017 Paris

SOCIETE :
NOM : PRENOM :
ADRESSE :
TELEPHONE :
EMAIL :

Assistera au dîner d'Autour des Williams le 13 mars 2018

Nombre de tables (10 places par table) :

1 2 3 x 3 200 € =

Nombre de places individuelles :

1 2 3 x 320 € =

Ci-joint un règlement de euros à l'ordre de Autour des Williams.

Nous n'assisterons pas à la soirée, mais souhaitons tout de même faire un don et envoyons un chèque de euros à l'ordre de Autour des Williams.

